

# Dépit amoureux : l'incendiaire était filmée

**MONTEUX** Le feu a détruit 8 voitures, l'auteure est entendue

**L**e fait divers en direct. Le délit capturé par l'image grâce à une caméra de vidéosurveillance... Les policiers carpentrassiens ont bouclé très vite l'enquête, hier matin, après une série d'incendie de voitures commise sur le parking de la crèche à Monteux, et placé en garde à vue une dame âgée de 51 ans.

Vers 23 h 50, mardi soir, les sapeurs-pompiers ont été appelés pour intervenir dans une impasse. Sur place, deux fourgonnettes sont en proie aux flammes et le feu s'est propagé à d'autres véhicules stationnés directement à côté. Il faudra près d'une heure trente à la dizaine de soldats du feu pour éteindre cet incendie qui a détruit trois véhicules et endommagé très sérieusement 5 autres voitures. Cet acte a tout l'air d'un feu criminel... Une chance pour les policiers : l'auteur n'a peut-être pas remarqué l'œil de la caméra posée juste au-dessus du parking et qui balaye les environs.

Bien vu ! En visionnant les bandes de la vidéoprotection, les policiers n'ont eu plus qu'à... Sans entrer dans le détail du film, l'on sait déjà que la dame a été identifiée. Il s'agit d'une Thaïlandaise qui aurait agi par dépit amoureux. Placée en garde à vue, hier, elle avait du mal à expliquer son geste, mais n'a pas pu le nier. Les policiers ont saisi



Trois véhicules ont brûlé dont la fourgonnette appartenant à son ex-concubin et cinq autres ont été endommagés. / PHOTO E.F.

l'essentiel mais ont surtout compris qu'ils devaient se mettre en quête d'un interprète pour en apprendre davantage sur les motivations de la dame.

De toute évidence, celle-ci aurait eu du mal à supporter la rupture. Éconduite, elle aurait voulu se venger de son ex en mettant le feu à sa voiture. Pe-

tit problème : il y en avait d'autres autour... Plusieurs résidents, eux, ont été réveillés et ont retrouvé leur véhicule inutilisable.

Pour eux, le marathon des démarches a débuté dès hier matin. Quant à l'auteure des faits, elle devrait être fixée sur son sort judiciaire aujourd'hui. **Mélanie FERHALLAD**